



**COLLECTIONS AFRICAINES  
DE L'UNIVERSITE DE LIEGE**

**AIDE A LA VISITE – ADULTES**

## LES ARMES



Parmi les armes à lame symétrique, épinglons en particulier le **couteau de bourreau «ngulu»**. L'usage de ces pièces est clairement réglementé et se limite à la mise à mort rituelle ; ces couteaux peuvent cependant aussi servir d'emblème de pouvoir. Les lames sont souvent décorées de fines lignes incisées alors que les poignées présentent une décoration de fil de cuivre ou de laiton.



Les lames asymétriques les plus remarquables sont les **couteaux de jet**. Armes redoutables, au profil bien équilibré évoquant les ailes d'un avion, elles sont propres au continent africain. Les formes excentriques ne nuisent pas à la redoutable fonctionnalité de l'arme. Certaines semblent cependant trop fragiles et on leur attribue alors un rôle de prestige.



Les **haches « kilonda »** de l'ethnie songye figurent parmi les armes d'hast les plus travaillées et reconnaissables. La lame est rattachée au manche par cinq entretoises, torsadées ou ornées de visages ; le manche lui-même est souvent protégé par des feuilles de métal. Ces haches sont avant tout des emblèmes de chef.



La dernière pièce exposée n'est pas une arme : si elle affecte bien le profil d'une lance, ses dimensions exceptionnelles la rendent totalement inutilisable au combat. En fait, il s'agit là d'une forme primitive de monnaie, utilisée par l'ethnie des Topoke, et désignée sous l'appellation de **lame « liganda »**. Elle sert lors de transactions particulières, notamment pour payer une dot.

## LES OBJETS DE LA VIE QUOTIDIENNE



Un bel exemple de la fusion entre la forme et le décor est la **coupe en forme de tête**, caractéristique de l'ethnie kuba. Elle témoigne bien de cette adéquation entre le beau et le fonctionnel, le visage composant réellement le corps de l'objet.



Le tabac, importé des Amériques au XVI<sup>e</sup> siècle, va rapidement jouer un rôle social important. Il peut être fumé par tous, hommes et femmes, mais la pipe et sa décoration doivent alors être adaptées au statut du fumeur. La **pipe ngbaka** exposée ici est en bois, ornée d'une figure anthropomorphe au-dessus du fourneau ; elle était complétée par un long tuyau.



Objet curieux, la **boîte à proverbe** présente un couvercle en bois ponctué de divers symboles qui, difficiles à décrypter pour l'Occidental moderne, font référence à des proverbes bien connus des Africains. Il semble que les femmes utilisaient ces pièces pour faire passer un message implicite à leur mari, et ainsi gérer d'éventuels conflits familiaux.



Citons encore la **gourde** réalisée dans unealebasse évidée et ornée d'un motif géométrique pyrogravé, qui témoigne de la capacité de ces populations à tirer parti de toutes les ressources naturelles disponibles.

# LE MOBILIER



Le **siège** est l'objet le plus important car il a un rôle de marqueur social capital. Chaque individu a droit, selon son rang, à un certain type de tabouret. C'est une pièce éminemment personnelle, qui ne se prête pas. La hauteur est un élément signifiant (plus haut pour les hommes que pour les femmes) mais c'est surtout la forme et les décors de la partie médiane qui déterminent le statut du propriétaire.

Pour un Congolais, « un homme sans tabouret est un homme sans dignité » (MEYER Laure, *Objets africains*, Paris, 1994, p. 23).



L'**appui-nuque** partage plusieurs points communs avec le siège : il ne se prête pas, détermine le statut de son propriétaire et présente un décor concentré dans la partie médiane. Pratiquement, il sert à préserver intactes les coiffures parfois complexes des hommes comme des femmes. Magiquement, il protège le sommeil de son propriétaire de rêves néfastes envoyés par des forces occultes. Il est intéressant de noter que cet objet se retrouvait déjà dans le mobilier de base de l'Égypte antique mais également à l'autre bout du monde, en Chine et au Japon.

## LES PARURES ET LES REGALIA



Parmi les bijoux, signalons en particulier un très beau **collier de chef** de l'ethnie teke. Coulée en une seule pièce puis ornée de décors ciselés au burin, cette parure est l'emblème d'un chef comme le montre le bord crénelé. Les motifs figurés ne sont pas purement décoratifs mais symbolisent les qualités du porteur. Ce type de collier peut parfois peser plusieurs kilos et ne peut donc pas être porté au quotidien.



Au sein des vêtements, les pièces traditionnellement appelées **velours du Kasaï** occupent une place particulière. Fabriqués au Congo à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par une ethnie kuba, les Shoowa, ces textiles sont produits à base de raphia. L'effet « velours » est obtenu en passant un fil sous la base, qui est coupé une fois passé par-dessus. Le motif général géométrique est complété par des broderies. La pièce ici présentée est très caractéristique, notamment dans sa gamme chromatique ocrée.



Le sceptre ou bâton de commandement est l'emblème du chef par excellence. Il peut même figurer le chef lui-même en son absence. La hampe est surmontée d'une sculpture, qui peut notamment évoquer l'ancêtre de la lignée (par exemple le **sceptre anthropomorphe lunda**) ou un animal mythique (**sceptre zoomorphe tshokwe**).



Les parures réservées au roi, les *regalia*, varient d'une ethnie à l'autre mais certains traits restent communs : une coiffe ou couronne, un collier marqué d'un pendentif et un sceptre. Le **chasse-mouche**, constitué d'une touffe de crin animal fixée sur un manche court, est également l'apanage exclusif du chef, bien qu'il soit moins répandu.

# LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE



Les harpes, de même que les *sanza* (instrument dont les cordes sont remplacées par des tiges de métal ou de bambou), sont utilisées dans des mélodies complexes, qui créent une atmosphère plutôt poétique ; elles accompagnent particulièrement bien les chants, sacrés et profanes. L'instrument évoque couramment une figure humaine, comme par exemple la **harpe anthropomorphe ngbaka**. Cette figuration est en effet une manière de symboliser la communion entre le musicien et sa musique au travers de son instrument.



Les tambours, qui occupent une place de choix dans le monde musical africain, jouent un autre rôle : ils marquent les temps forts, soulignent un événement de grande importance. Il en existe de deux types : les tambours à membrane, comme le célèbre *djembe* et les tambours à fente. Dans cette dernière catégorie, mentionnons en particulier les **tambours mangbetu**, toujours réalisés dans une seule pièce de bois. Les plus imposants servent à communiquer sur de longues distances alors que les plus raffinés sont associés à la figure royale et présentent une forme de demi-lune simplement rehaussée par quelques clous de laiton.



Les trompes et les sifflets interviennent dans des contextes encore différents. Les **sifflets**, en particulier, sont utilisés essentiellement lors de parties de chasse afin de signaler sa présence aux autres chasseurs.

# LES MASQUES ET LES STATUETTES

Les masques et statuettes (appelées couramment « fétiches ») appartiennent au domaine du sacré. Ils ne peuvent donc pas témoigner de la créativité du sculpteur car, comme pour les objets de la vie quotidienne, c'est la fonctionnalité qui prime. Une statue qui ne respecterait pas les traditions ne serait pas efficace, magiquement parlant. Ceci explique l'homogénéité relative de ces œuvres.



Le **masque-heaume « hembra »** recouvre entièrement la tête du porteur, d'où son nom, et sert lors de cérémonies comme celles liées à la circoncision ou aux funérailles. Cette forme est courante dans de nombreuses ethnies et compte parmi les plus importantes. Chez les Yaka – Suku, il s'agit d'ailleurs de la seule forme de masque en usage.



Les statuettes exposées ici sont caractéristiques des pièces acquises à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle en ce sens qu'elles ne présentent aucune charge magique. A ce titre, elles sont considérées par les Africains comme de vulgaires bouts de bois, qu'ils vendent dès lors volontiers aux Occidentaux. Il est difficile de dire si elles ne furent jamais chargées ou si la charge magique a été enlevée (voir la **statuette masculine teke**) mais c'est sous cette forme épurée que les fétiches ont séduit les collectionneurs.

# PISTES BIBLIOGRAPHIQUES

CLOTH Frédéric, *L'ULg expose des collections d'art africain* [en ligne], Culture ULg, 2012 [réf. du 22 juin 2012], disponible sur [http://culture.ulg.ac.be/jcms/prod\\_980391/l-ulg-expose-ses-collections-d-art-africain?part=1](http://culture.ulg.ac.be/jcms/prod_980391/l-ulg-expose-ses-collections-d-art-africain?part=1)

DUCHESNE Jean-Patrick (dir.), *Léopoldville/Liège, Liège/Kinshasa, Les collections africaines de l'Université de Liège*, Liège, 2007.

DUCHESNE Jean-Patrick, *Le fonds africain de l'Université de Liège* [en ligne], Culture ULg, 2009 [réf. du 22 juin 2012], disponible sur [http://culture.ulg.ac.be/jcms/c\\_40694/le-fonds-africain-de-l-universite-de-liege](http://culture.ulg.ac.be/jcms/c_40694/le-fonds-africain-de-l-universite-de-liege)

Collectif, *Retour à Liège... 50 objets d'art africain et estampes restitués à l'Université*, catalogue d'exposition, Collections artistiques de l'Université de Liège, Liège, 2006.

GOSSIAUX Pierre-Pol, *L'art africain*, dans DUCHESNE Jean-Patrick (dir.), *Le patrimoine artistique de l'Université de Liège*, Liège, 1993, p. 77-86.

KERCHACHE Jacques, PAUDRAT Jean-Louis, STEPHAN Lucien, *L'art africain*, Paris, 1988.

MEYER Laure, *Objets africains. Vie quotidienne, rites, arts de cour*, Paris, 1994.

NEYT François, *Fleuve Congo. Arts d'Afrique centrale, correspondances et mutations des formes*, Bruxelles, 2010.

Fascicule publié à l'occasion de l'exposition **Collections africaines de l'Université de Liège**, Collections artistiques de l'Université de Liège, Galerie Wittert, 9 juillet - 20 septembre 2012.

Conception et rédaction : Edith Culot (Art&fact asbl) et Edith Micha (Collections artistiques de l'ULg).

Possibilité de visites guidées et de visites ludiques (infos et réservations auprès de l'asbl Art&fact : 04 366 56 04 / [art-et-fact@misc.ulg.ac.be](mailto:art-et-fact@misc.ulg.ac.be)).



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles